



Photo Yvan Matthey

Journée de rencontre Milieux humides au Val-de-Ruz Samedi 22 août 2026

Votre enthousiasme et votre soutien sont nos meilleurs motivateurs! La section a l'immense privilège de pouvoir compter sur ses membres dont la générosité nous permet de réaliser des projets significatifs pour la nature neuchâteloise.

En 2025, vos dons pour les milieux humides ont été mis au service de projets ambitieux réalisés au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz. En 2026, nous continuerons d'ajouter des éléments à la trame bleue,

notamment à La Chaux-de-Fonds. Pour échanger et en apprendre plus, nous vous convions le samedi 22 août prochain, entre dix heures et midi, dans notre réserve de l'Etaple, au Val-de-Ruz. Notre site internet www.pronatura-ne.ch vous renseignera en temps voulu sur les détails de cette journée. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire par mail à l'adresse suivante: pronatura-ne@pronatura.ch afin de recevoir directement les informations pratiques dès leur parution.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de cette journée et encore Merci!

Mot de la présidence

L'année écoulée, marquée, une nouvelle fois, par des records de chaleur et des conflits géopolitiques, a mis les êtres vivants à rude épreuve.

De plus en plus conscient·e·s que nous devons agir chacun à notre échelle pour notre avenir, nous avons néanmoins des éléments qui viennent détourner notre attention et mobiliser notre énergie ailleurs, notamment au niveau des avancées technologiques et de l'augmentation du recours à l'intelligence artificielle pour les tâches les plus banales de la vie. Au sein de notre section ce n'est pas l'IA qui a dicté nos actions ou imaginé nos projets. Depuis toujours, ils sont le fruit de la passion qui anime un personnel dévoué à la sauvegarde de la nature et de l'authenticité des sentiments que celle-ci éveille en chacun de nous. Ainsi, nul besoin d'inspiration artificielle. Nos permanents se consacrent à l'ouvrage en exploitant un feu sacré qui jamais ne faiblit à développer des projets allant dans le sens de notre but, à savoir de créer, renaturer et protéger des espaces propices à l'accueil de la biodiversité. Nous souhaitons partager avec vous un sentiment de confiance en l'avenir. C'est

en effet ce réel attachement à la nature, les missions de notre section de préservation du Vivant et de sensibilisation, et le soutien grandissant de bénévoles qui retroussent leurs manches sans hésitation et nous rejoignent sur le terrain qui nous font nous sentir plus serein·e·s. Ces sentiments de fierté et bonheur dans le partage ne peuvent être générés artificiellement, ni aujourd'hui, ni demain. Et lorsque le vent nous porte vers les chimères du progrès technologique et de la croissance économique au détriment de la biodiversité, nous nous rappellerons que tout ceci ne peut être viable réellement que dans un monde qui puisse continuer d'accueillir la nature et donc, l'être humain lui-même. Au cours de cette année, nous avons encore renforcé les liens avec le monde agricole avec lequel les collaborations sont toujours fructueuses. Plus nous allons de l'avant et échangeons et plus nous nous apercevons que les divergences qui semblent nous séparer sont moins nombreuses que le souhait de cohabitation entre Homme et nature. Jour après jour, et année après année, nous contribuons grâce à votre soutien à créer un monde où les êtres humains et la biodiversité peuvent cohabiter en harmonie. C'est notre vœu le plus sincère pour cette nouvelle année mais aussi pour les suivantes. #braingenerated



Photo Yvan Matthey

Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*) dans les marais neuchâtelois

Nadia Pascale, vice-présidente et Christian Mermet, président

Ça bouge dans la section



Photo Hugo Samuel von Allmen

L'escargot des haies a été désigné animal de l'année 2025 par Pro Natura. Discret, infatigable, parfois mal aimé, son action est néanmoins essentielle. A son image, la section neuchâteloise continue inlassablement à agir pour la nature dans des domaines très variés.

Une équipe en pleine effervescence
Après 18 ans passés au sein de l'équipe, d'abord en tant que responsable des réserves puis en tant que chargé d'affaire et responsable des projets marais, Yvan Matthey a pris une retraite bien méritée. La section lui transmet toute sa gratitude et salue l'arrivée d'Arnaud Vallat pour la gestion des marais. Grâce au soutien et à la confiance de nos membres, nous avons pu compléter notre équipe et réaménager nos locaux en 2025. Nous avons augmenté la dotation pour la gestion de nos réserves naturelles et décidé de mieux informer sur

nos actions en allouant à Caryl Giovannini un supplément de 20 % de poste en tant que responsable de la communication. Dès janvier 2026, Charlotte Aeschmann aura le privilège de développer des projets de sensibilisation à l'environnement, en complément des actions de notre groupe Jeunes + Nature et de notre partenariat avec la Maison de la Tourbière aux Ponts-de-Martel qui propose un panel d'activités pour mieux comprendre les marais (www.mdt-ne.ch).

Donner une voix à la nature
Une trentaine de demandes de permis de construire a été étudiée en 2025, toujours dans le but de vérifier le respect des bases légales en matière de droit de la nature. Sept dossiers ont nécessité une opposition, dont 4 hors de la zone à bâtir. Un seul de ces cas se situe en zone agricole, où les compléments fournis ont permis de répondre à nos questions. Les 3 autres cas concernent des

extensions de bâtiments à caractère récréatif (logements de vacances), dans et autour desquels on observe, souvent a posteriori, des constructions non-conformes au droit. La loi sur l'aménagement du territoire révisée, LAT 2, entre en vigueur progressivement dès le 1er janvier 2026. Elle vise la stabilisation des constructions hors zone à bâtir afin de limiter la pression sur les terres agricoles, la forêt et les zones de protection de la nature. Le parlement a affaibli cette disposition à la dernière minute, malgré les garanties concédées pour le retrait de l'initiative paysage, en permettant aux cantons un objectif pouvant évoluer jusqu'à + 2 % de constructions. Notre travail reste essentiel pour donner une voix à ceux qui n'en ont pas. Le maintien du droit de recours des organisations constitue donc un outil démocratique indispensable dont on ne saurait se passer. Plus de détails et des exemples concrets sur le site dédié: www.voixdelanature.ch.

Le suivi des dossiers anciens mobilise également nos ressources. Car même dans le cas où les autorités valident nos arguments, la mise en œuvre des charges de protection de la nature ou la remise en état à la suite des atteintes constatées peut prendre des années et nécessiter que nous nous manifestions à nouveau. Le suivi de la mise en place des plans d'aménagement révisés des communes neuchâteloises, notamment leur volet nature, nous a également occupés tout au long de l'année 2025. Des contacts constructifs ont pu être liés dans la plupart des cas afin d'aboutir à une prise en compte des valeurs naturelles du territoire neuchâtelois à la hauteur des enjeux à venir sur le plan de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique, dans et hors des zones construites.

Participer à tous les niveaux
Notre implication dans des groupes de suivi environnementaux liés à des projets d'infrastructures de grande envergure ou à la transition énergétique participe également à

Impressum
Encart local de la section neuchâteloise

Editeur
Pro Natura Neuchâtel
Secrétariat
Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel
032 724 32 32
Pronatura-ne@pronatura.ch
www.pronatura-ne.ch
IBAN : CH80 0900 0000 2000 7701 7

Rédaction:
Valeria Bucher, Aline Chapuis, Caryl Giovannini, Antonin Jaquet, Quentin Kohler, Mylène Mangé, Christian Mermet, Nadia Pascale, Gaëlle Vadi, Arnaud Vallat

Mise en page
Eloïse Rossetti

Impression et envoi
Vogt-Schild Druck AG, Derendingen

Tirage
3775 sur papier recyclé

faire entendre les besoins de la faune, de la flore et du sol. Nous participons également à une dizaine de commissions cantonales et à des groupes de travail spécifiques dans ce but. Nous exprimons également le besoin de prendre en compte la biodiversité lors de la mise en consultation de documents stratégiques cantonaux (projet d'agglomération RUN, modification partielle du plan directeur cantonal, ateliers participatifs en vue de l'élaboration de plans directeurs sec-

té. Il n'existe pas de réponse unique, nos connaissances doivent être affinées pour gagner en efficacité dans les mesures et il est nécessaire de travailler tous ensemble pour construire l'avenir avec le loup.

Sport, loisirs et tourisme

Une pression constante est exercée sur les zones naturelles, notamment pour des manifestations sportives dont le nombre croît d'année en année. En 2025, 150

et c'est pourquoi nous avons participé et sommes signataires de la charte Respect Grandeur Nature (*voir en page 9*). Certaines pratiques sportives sont directement impactées par le changement climatique. Toutefois, s'efforcer de différer l'inévitable à court-terme en imaginant des solutions technologiques contribuant à aggraver la situation (installation de tapis en plastique pour skier toute l'année en plein pâturage dans des zones de



Photo Hugo Samuel von Allmen

toriels, etc.) ou nationaux (projets de lois ou ordonnances). En ce qui concerne la gestion des grands prédateurs, et plus particulièrement le loup, nous défendons fermement la voie de la cohabitation. Nous sommes évidemment conscients de la réalité des éleveurs et de la nécessité de leur fournir du soutien. Nous tenons ici à saluer l'esprit constructif qui anime le groupe ad hoc. Tous les participants sont conscients des enjeux multiples et du fait que nous devons apprendre pour comprendre mieux et agir avec efficac-

dossiers ont été soumis, avec souvent la volonté de proposer des itinéraires inédits dans des espaces toujours plus reculés ou fragiles, de rassembler toujours plus de participants et de coller à la tendance du moment. Le cumul d'événements, et des entraînements préalables, pendant des périodes délicates pour la faune et la flore et dans des zones sensibles constitue un véritable problème, auquel s'ajoute la pratique individuelle spontanée. Donner les clefs pour comprendre l'impact de ses propres pratiques est donc essentiel

protection de la nature, production de neige artificielle nécessitant des quantités importantes d'eau et d'énergie) n'est pas tenable face aux défis actuels. Des projets axés sur des offres adaptées aux conditions nouvelles, prenant en compte tous les intérêts en présence et low-tech existent et doivent être privilégiés afin de diminuer les pressions sur la biodiversité et le climat. A l'époque où l'effet d'annonce prime sur l'obtention d'une autorisation ou la prise en compte de la biodiversité, des projets touristiques grandiloquents sur le lac sont

publiés et mis en vente. Les intérêts économiques ne doivent toutefois pas dispenser de questionner l'impact environnemental sur la faune lacustre, tant dans la mise en place (ancrage, énergie, déchets), que dans l'exploitation (propagation du bruit, pollution lumineuse).

Compenser n'est pas protéger

Tant dans le cadre des constructions, et notamment leur impact sur les sols, que dans celui des sports et des loisirs, on constate souvent que la nature est prise en compte uniquement au travers de mesures de compensation des impacts. Or, la compensation n'est que peu souvent efficace et c'est pourquoi la législation fédérale (art.18 Loi de protection de la nature LPN) préconise en premier lieu d'éviter les atteintes, puis de les réduire et, en cas d'impossibilité totale des deux premières mesures seulement, de les compenser. Or, dans la pratique, nous constatons l'omniprésence du «tout remplaçable», appliqué sans distinction de la piste érodée par les passages répétés aux biotopes détruits pour implanter des bâtiments.

Certaines valeurs naturelles sont uniques et aucune mesure ne saurait remplacer leur perte. A titre d'exemple, que penser de l'abattage d'un arbre centenaire servant d'habitat à des dizaines d'espèces végétales et animales et prodiguant par sa simple présence, fraîcheur et régulation du cycle de l'eau, remplacé par un jeune plant d'un diamètre de quelques centimètres? Nous souhaitons à l'avenir voir émerger plus de projets intégrant réellement la protection de la nature et non la projection sur des plans de zones de verdure fantasmées ou des mesures de compensation mal ciblées destinées à verdir une image qui n'est plus en phase avec la réalité.

Ensemble pour plus de nature

La section s'investit pour concrètement amener plus de biodiversité et pas seulement dans nos réserves naturelles. En partenariat avec la commune de Val-de-Travers et le canton de Neuchâtel, nous avons pu créer une zone de 4 étangs, dont 2 temporaires, à l'Ileta à Fleurier. A Môtiers, une mare d'eau calme fluctuante dédiée aux

oiseaux migrateurs a vu le jour dans la zone de la revitalisation de l'Areuse, grâce à une collaboration fructueuse avec le canton de Neuchâtel, la commune de Val-de-Travers, le CENAMONE (cercle des naturalistes des montagnes neuchâteloises) et un donateur privé. Toute notre reconnaissance à nos partenaires qui permettent des réalisations significatives et pérennes. Nous poursuivons le partenariat avec les pratiquants de l'escalade et les ornithologues pour protéger efficacement des falaises où faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et grand corbeau (*Corvus corax*) nichent. Nous remercions ici toutes les personnes qui s'impliquent et font vivre le projet, ainsi que toutes celles qui respectent les recommandations annoncées sur les sites concernés.

Comprendre les enjeux est fondamental mais l'information est parfois difficile à trouver. C'est pourquoi nous avons poursuivi, toujours sous mandat du canton de Neuchâtel, la mission des ambassadeurs et ambassadrices nature le long du sentier du lac entre Saint-Blaise et Marin.

Départs et arrivées au comité

La section remercie chaleureusement pour leur engagement deux membres sortants, Michèle Ecuyer et Dylan Geissbuhler,

et leur souhaite le meilleur pour la suite. Le comité a la joie d'accueillir Catherine Vaucher-von Ballmoos, Corinne Baldassano et Marc Pantillon en tant que nouvelles et nouveau assesseur.e.s. Nous avons pu d'ores et déjà apprécier leur implication et leur dynamisme. Invité permanent, Raphaël Oppliger, membre de l'ANAPI (association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée), apporte son expertise bienvenue, notamment dans les questions qui concernent l'agriculture. Ce prisme de compétences et de personnalités incroyablement généreuses permet à la section neuchâteloise de poursuivre sa mission en pleine conscience et avec une ferveur inextinguible.

Gaëlle Vadi, chargée d'affaires



Photo Hugo Samuel von Allmen

Les échos des réserves

Alors que les subventions dédiées à la biodiversité en Suisse sont menacées et que la politique semble mettre des priorités ailleurs que dans la conservation de la nature, l'engagement des bénévoles pour les travaux d'entretien des réserves est plus que jamais indispensable. En 2025 ce sont plus de 500 heures qui ont été consacrées bénévolement et activement à l'entretien de nos réserves naturelles. Les actions concrètes que nous réalisons chaque année sont tangibles, nous observons ou mesurons directement leurs effets. Dans un monde où le numérique prend de plus en plus de place et nous échappe, la motivation et le plaisir sont visibles lorsqu'il faut ramasser le foin fauché ou couper les petits arbres qui poussent dans les prairies et contribuer concrètement au maintien de notre biodiversité.

Nouveaux étangs à l'Etaple

Dans la réserve de l'Etaple au Val-de-Ruz, deux nouveaux étangs ont été créés en automne 2025. Cette mesure, soutenue par la confédération, a été complétée par l'élimination du système de drainages dans la réserve afin de renforcer le caractère humide de la prairie. Par chance, la réserve de l'Etaple se situe en fin d'un réseau de drainage et il a été possible de reconstruire un collecteur hors réserve, afin de rediriger l'eau drainée dans les surfaces agricoles voisines. Après analyse du site, il a été décidé que le premier étang d'une surface d'environ 100m² soit bâché (bâche EPDM). Le deuxième, plus petit et plus proche de la nappe accompagnatrice du ruisseau des Bottes, a été simplement creusé sans installer d'étanchéité (étang de nappe phréatique). Les deux étangs ont pu rapidement se remplir, grâce aux généreuses précipitations pour l'un et à la nappe pour l'autre. En complément, des structures (bois et pierre) ont été mises en place, offrant des habitats terrestres aux amphibiens. Le projet a fait l'objet d'une demande de permis de construire.

Néophytes la lutte continue

Chaque année, un effort important est engagé pour lutter contre les néophytes envahissantes qui posent problèmes dans les réserves naturelles de Pro Natura. Les zones de présence des espèces sont maintenant bien identifiées et l'arrachage peut s'organiser. La complexité de la lutte réside dans le fait que les plantes (rhizomes ou graines spécifiquement) doivent être arrachées au complet et éliminées via les déchets incinérables. Cela représente 200kg de matière sèche éliminée par année environ.

Fermeture partielle et temporaire de la carafe au Creux du Van

La problématique de la dégradation des prairies sèches en bordure du cirque du Creux du Van due au piétinement est bien connue. Parallèlement aux mesures prises

par les cantons de Vaud et de Neuchâtel concernant le «Haut Plateau du Creux du Van», nous avons décidé de fermer partiellement et temporairement l'accès à la zone que nous gérons. Ainsi, après de longues réflexions, la carafe (partie sud-est du cirque) a été fermée à l'aide d'une petite barrière (piquet + cordes). Un panneau a été installé pour que la mesure soit comprise du public. Un relevé de l'état initial de la flore a été réalisé. La carafe restera clôturée pendant 2 ans, un état des lieux doit être fait en 2027 pour définir comment la mesure sera adaptée par la suite.

Saisir les opportunités de créer des nouvelles réserves

En 2025, plusieurs personnes ont pris contact avec nous pour connaître notre intérêt à acquérir ou recevoir de nouvelles



Photo Antonin Jaquet

Creux du Van
Une barrière limite l'accès à la carafe, un panneau donne des explications sur la mesure mise en place en 2025

parcelles de terrains sur le canton. Chaque demande est une opportunité potentielle de renforcer la protection d'une espèce, d'un milieu ou encore contribuer à l'installation d'une infrastructure écologique fonctionnelle. Sur la base de ces critères et en pesant également les coûts d'entretien ou de régénération, mais aussi les risques, nous décidons de créer ou non une nouvelle réserve naturelle. Ainsi les démarches pour la création de trois nouvelles réserves naturelles ont été engagées cette année. Une au Val-de-Ruz, une au Val-de-Travers et une dernière dans la vallée des Ponts-de-Martel. Elles n'ont pas encore tout à fait abouti à l'heure où ces lignes sont écrites, mais sont en bonne voie. Les projets engagés n'aboutissent pas toujours. Un gros projet avait été commencé en 2022. Nous avions été contactés par le propriétaire de plusieurs parcelles à la Roche aux Cros dans la vallée de la Sagne. Un long processus avait alors été entamé pour convaincre tous les acteurs concernés, obtenir les autorisations de la commission foncière agricole, trouver les fonds suffisants, etc. Début 2025, nous étions prêts pour signer, mais une opposition à la construction d'un rural dans la vallée est venue tout changer. Finalement, l'agriculteur est revenu sur ses engagements et a fait valoir son droit de préemption. Le projet a donc été annulé.

Une étape importante pour la tourbière du Maix Rochat

En 2019, nous avons eu la possibilité d'acheter le bâtiment au Maix Petremand 1 à la Brévine. L'achat était motivé par la nécessité de le démolir pour pouvoir

atteindre les objectifs à long terme, au niveau de la régénération et de protection de la tourbière du Maix-Rochat qui lui est adjacente. Afin de laisser au propriétaire le temps de se retourner et de quitter les lieux dans de bonnes conditions, le projet de démolition a été planifié avec un délai. C'est cette année 2025, que le démantèlement a été mené après l'obtention du permis de démolition. Un très gros chantier qui a nécessité une planification minutieuse et une bonne collaboration et communication avec tous les acteurs concernés. Une importante part des matériaux a pu être valorisée dans un projet de rénovation voisin, alors que l'autre partie a été triée et éliminée en décharge. La zone laissée nue sera végétalisée au printemps 2026. A terme, le terrain sera remis à une exploitation agricole voisine.

Exploitation du bois à la Brévine, des défis importants

Nous gérons une grande forêt de 125 ha au fond de la Vallée de La Brévine. Un des derniers coins du canton où il était possible d'observer le grand coq de bruyère (*Tetrao urogallus*) il y a un peu plus de 10 ans. Si le grand coq a aujourd'hui complètement disparu de ces forêts, des mesures actives se sont maintenues pour la gélinotte des bois (*Tetrastes bonasia*), sa cousine, qui est également une espèce dite parapluie. Les mesures qui leur sont favorables le sont aussi pour un grand cortège d'espèces forestières. La gélinotte est très dépendante de la gestion sylvicole. Elle apprécie les forêts richement structurées tant au niveau des espèces que des strates (sous-bois diversifié, zones buissonnantes,

fourrés perchis et futaie). Dans cette forêt, le choix a été fait de conserver l'exploitation du bois pour maintenir l'habitat favorable à la gélinotte. Les coupes ramènent de la lumière aux espèces héliophyles (qui ont besoin de lumière) favorables à la gélinotte. Parallèlement, certaines zones ont été inscrites en îlot de sénescence (> 10 % de la forêt) et de nombreux arbres habitats ont été identifiés et laissés sur place. Dans ces forêts très humides, l'exploitation est un vrai défi. La coupe doit se faire hors période sensible pour la faune (dès le 1er septembre et avant l'hiver), lorsque les conditions et les sols sont parfois détrem-pés et peu portants (à l'époque l'exploitation se faisait sur sol gelé, l'hiver). De nombreuses solutions ont été étudiées pour sortir le bois mais leur réalisation n'a pas été possible. Le débardage par des chevaux avec les soldats du train de l'armée suisse a même été envisagé, mais en raison de la faible portance des sols, cela a été abandonné. Au final, la combinaison de plusieurs machines et le pré-débardage avec de petits engins sont restés les meilleures solutions. Les plus gros tracteurs utilisent ainsi uniquement les gros layons (pistes pour sortir le bois) selon une planification fine de la desserte. Cette année 16,87 ha ont été concernés par la coupe et près de 700m³ ont été sortis de la forêt.

Projets marais

Cette année, un important changement a eu lieu dans la gestion des marais, puisqu'Yvan Matthey a pris sa retraite et est remplacé par Arnaud Vallat depuis le mois de juin. Une transition graduelle a permis à Arnaud d'accompagner Yvan sur les différents projets marais menés en 2024 afin de le familiariser avec les différentes techniques employées par la section pour la renaturation des tourbières et surtout de comprendre les enjeux liés aux marais, autant dans notre canton qu'ailleurs en Suisse. Car ceux-ci sont nombreux, comme le rappelle une récente étude de l'institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) sur le suivi des effets de la protection des biotopes d'importance nationale, entre 2017 et 2023. La tendance suisse de ces



Photo Yvan Matthey

**La scheuchzérie
(Scheuchzeria palustris),
star des gouilles
de hauts-marais**

sept dernières années, dans les hauts et bas-marais, indique toujours une diminution de la qualité écologique ainsi qu'une perte de surface, essentiellement à cause de l'assèchement des marais. Il est donc plus que jamais urgent de mettre en place des mesures visant à améliorer leur situation hydrologique, comme cela a été fait jusqu'à maintenant dans les vallées de la Brévine et des Ponts-de-Martel. Il reste du travail pour neutraliser les drains et fossés qui perturbent encore l'équilibre hydrique des marais neuchâtelois. Outre les mesures de renaturation, la mise en place de zones tampon permet d'améliorer la qualité écologique des marais en limitant l'impact agricole des drainages et épandages, et en favorisant la petite faune par une fauche unique en automne. Des contrats spécifiques de gestion durable sont conclus avec les agriculteurs afin de concilier agriculture et promotion de la biodiversité. Ces dispositions peuvent être atteintes aussi par des échanges de terrains, soit de gré à gré, soit au travers de syndicats d'amélioration foncière. Le travail s'annonce donc varié et riche en défis !

En 2025, un projet de récréation de gouilles de hauts-marais a été mené dans la vallée de la Brévine. Ces habitats sont les plus emblématiques des tourbières puisqu'ils abritent des espèces caractéristiques tant animales comme la Cordulie arctique (*Somatochlora arctica*) ou végétales comme la Scheuchzérie des marais (*Scheuchzeria palustris*). Ces gouilles tendent à se refermer avec l'assèchement

des marais et un fort déclin de ces deux espèces a été constaté dans plusieurs tourbières ces dix dernières années.

Plusieurs autres projets sont en cours de planification pour les années à venir, toujours en collaboration étroite avec le Service de la faune des Forêts et de la Nature du Canton de Neuchâtel.

*Antonin Jaquet,
responsable des réserves
et Arnaud Vallat,
chargé des projets marais*



Photo Antonin Jaquet

L'arrachage des solidages (ici *Solidago gigantea*) doit se faire avec le rhizome bien visible sur la photo



Photo Pro Natura

Le crapaud commun (Bufo Bufo) se plaît dans les étangs

Un engagement pour le Doubs prolongé jusqu'en 2030

Le projet « Doubs vivant » qui réunit depuis 2017 Pro Natura, le WWF et la Fédération Suisse de Pêche, veille à ce que les mesures du Plan d'action national en faveur du Doubs piloté par les autorités fédérales et cantonales soient mises en œuvre au plus vite.

Parallèlement, il se charge du suivi de la « plainte Apron » déposée par les ONG auprès de la Convention de Berne en raison de la situation critique de ce petit percé dans la rivière franco-suisse. Le projet développe également ses propres actions sur le terrain et assure un travail de com-

munication et de sensibilisation auprès du grand public. Les trois ONG partenaires ont décidé de poursuivre leur engagement pour cette rivière à l'écosystème fragile en prolongeant le projet jusqu'en 2030. Faire un don pour le projet ou rester informées : www.doubsvivant.ch

*Aline Chapuis, chargée de projet
info@doubsvivant.ch*



Photo Alice Chapuis

Pollens

Respect Grandeur Nature

Sous l'égide d'Ecoforum, une charte en 10 principes pour la pratique des loisirs en nature a été créée afin de protéger le patrimoine naturel neuchâtelois.

Accompagnée d'un site internet qui fourmille de renseignements pour prendre conscience et minimiser les impacts de nos activités en plein air, la charte a déjà été signée par 35 associations ou communes. Chacun et chacune peut également liker la charte et adopter volontairement ses principes au quotidien.

Rejoignez la communauté de celles et ceux qui intègrent la protection de la nature dans leurs pratiques quotidiennes sur www.respectgrandeurnature-neuch.ch

Action 60 ans

En 2025, l'Action 60 ans s'est poursuivie partout dans le canton. De nombreux aménagements en faveur de la biodiversité ont pu être créés dans des jardins et terrains de particuliers ainsi que sur des parcelles communales, en milieu bâti et en zone agricole.

Toujours plus de haies

Des coteaux secs et ensoleillés de notre vignoble aux prairies et pâturages de nos montagnes, nous avons redoublé d'efforts pour que l'hermine (*Mustela erminea*), la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ou encore le hérisson (*Erinaceus europaeus*) puissent bénéficier de couloirs de déplacements ou de sites de nidification appropriés. 500 mètres de haies sauvages indigènes ont ainsi été plantés. Rien de tout cela n'aurait pu être possible sans la détermination et l'enthousiasme des particuliers et des groupes nature locaux avec lesquels nous avons travaillé.

Et d'étangs

Deux étangs ont également été créés durant l'année 2025. Le premier, à Gorgier, avec la participation d'écoliers du village qui ont pu en apprendre davantage sur l'importance des zones humides pour la biodiversité, tout en mettant la main à la pâte. Le second, à Brot-Plamboz, a nécessité la participation assidue du comité de la section. Un petit renforcement peu profond a été aménagé spécialement pour la reproduction des grenouilles rousses (*Rana temporaria*). Les larves de cette espèce peuvent en effet se développer dans des eaux très peu profondes, à l'abri de la prédation des larves du triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*).

Et bien d'autres aménagements encore

Que ce soit l'installation de nichoirs à torcol fourmilier dans le vignoble, l'arrachage de haies de thuyas, l'aménagement de murgiers et de tas de bois ou l'octroi de conseils généraux ou spécifiques pour favoriser la biodiversité au jardin, l'année 2025 a été riche. 2026 le sera tout autant, avec de nombreux projets déjà sur les rails. Pro Natura Neuchâtel participera aussi cette année au projet national BONJOUR NATURE, lancé par Pro Natura Suisse et dont le but est la promotion de la biodiversité dans le milieu bâti par l'octroi de conseils dans les jardins privés. Je tiens à remercier chaleureusement les particuliers et bénévoles dont la motivation et la détermination font vivre l'Action 60 ans depuis maintenant 3 ans. Je remercie aussi la Loterie Romande, la Fondation Sophie et Karl Binding, la Fondation Baur ainsi que la Fondation Philanthropique Famille Sandoz pour leur confiance.

*Caryl Giovannini, chargé de projet
et responsable de la communication*

**Exemple d'aménagement:
une collaboration exemplaire!**

Revitalisation d'une haie de plus de 150 mètres et création de petites structures en novembre 2025 à Rochefort. Action réalisée en collaboration avec le Groupe Nature Rochefort, le WWF, la Commune de Rochefort, le Canton et les exploitants des parcelles mitoyennes. Un magnifique exemple de synergie entre associations de défense de la nature, monde agricole et pouvoirs publics.

Photo Adrienne Godio



Aménagement de murgiers
et de tas de bois



Photo Caryl Giovannini

Aménagement d'étang



Photo Caryl Giovannini

Action Lièvre & Cie BEJUNE

L'Action Lièvre & Cie BEJUNE continue son essor dans les trois cantons partenaires du projet. Voici un aperçu des mesures prises sur le territoire neuchâtelois.

Le projet d'accompagnement personnalisé continue à se déployer à Neuchâtel avec 2 domaines partenaires supplémentaires et de nouvelles mesures prises dans les 4 exploitations déjà impliqués. Un nouveau verger haute-tige de 40 arbres fruitiers a été planté aux Geneveys-sur-Coffrane, avec l'aide d'une vingtaine de bénévoles. Environ 150 m de haie et plusieurs arbres isolés ont également été plantés dans le secteur. Deux nouveaux étangs ont été réalisés dans le haut du canton et un troisième est en cours de réalisation.

D'autres plantations – haies, arbres isolés et arbres fruitier haute-tige – ainsi que la création de petites structures complètent le bilan 2025. La valorisation des milieux humides se poursuit aussi, avec un étang en cours de réalisation près de La Côte-aux-Fées, ainsi que le développement de projets d'envergure à Lordel et dans les hauts de la Chaux-de-Fonds que nous espérons réaliser en 2026.

Un ambitieux projet se développe dans la vallée de la Brévine, où les habitants avaient historiquement créé des « marnières ». Réalisées par apport de marne prélevée dans le fond de la vallée, elles permettaient d'accumuler de l'eau et d'abreuver le bétail sur les coteaux. Des marques de ce patrimoine subsistent, soit dans la topographie marquant des creux, soit dans une végétation indiquant une accumulation d'eau. L'abandon de ces structures paysagères a été accompagné d'une lente déprise des pâturages du secteur, menant à une forte avancée de la forêt et la perte de milieux ouverts indispensables pour certains oiseaux, ainsi que de surface pour l'agriculture. Le projet vise à revaloriser 5 marnières pour la promotion de la biodiversité, revaloriser 2 marnières en étang agroécologique et réouvrir environ 11 hectares de pâturages boisés avec des

mesures favorables aux espèces d'oiseaux, en particulier la gélinoite. Les étangs agroécologiques, qui seront situés sur les crêtes, doivent permettre une reprise du pâturage dans ces secteurs délaissés et ainsi favoriser une mosaïque de zones entre la forêt et les milieux ouverts. L'association Sorbus a été mandatée pour expertiser les pâturages et effectuer le martelage. Les mesures sont prévues pour 2026.

*Quentin Kohler, chef de projet
Lièvre & Cie BEJUNE*

Photo Antonin Jaquet



Photo Antonin Jaquet

Plantation
participative
de 40 arbres fruitiers
aux Geneveys-sur-Coffrane



Photo Quentin Kohler



Photo Quentin Kohler

Groupe Jeunes + Nature

Notre groupe est le fruit d'une étroite collaboration du groupe Jeunes + Nature (J+N) de Pro Natura Neuchâtel et du Panda Club (PC) du WWF Neuchâtel.

Les deux associations financent le projet et nous accordent leur confiance, tout en nous octroyant une grande liberté dans nos activités et fonctionnements de groupe. Les moniteurs et monitrices (aussi appelé·e·s «monos») sont bénévoles, passionné·e·s de nature et constituent les principaux et principales acteurs et actrices de notre groupe. Ce sont elles et eux qui élaborent le programme de l'année, imaginent et organisent nos sorties en décidant des thèmes, des lieux et des animations, toujours en lien avec la connaissance et le soin de notre environnement. Ils et elles ont pour la plupart entre 13 et 25 ans (aide-mono de 13 à 17 ans, monos dès 18 ans). Il n'y a cependant pas de limite d'âge et donc aussi quelques monos plus âgé·e·s.

Nous souhaitons que nos sorties soient accessibles au plus grand nombre. Nous mettons donc un effort particulier, à travers notre projet inclusion, à ouvrir nos activités à des enfants en situation de handicap et/ou de migration. Pour cela, nous adaptons nos sorties en fonction des besoins des participant·e·s. Par exemple, si un enfant se déplace en chaise roulante, nous ferons en sorte que le lieu de la sortie et les activités prévues soient accessibles; si un enfant présente des difficultés à comprendre des mots écrits ou dits oralement nous remplacerons les mots par des symboles ou des gestes.

En 2025, nos activités ont suivi le fil rouge de l'agriculture, thématique qui nous a mené·e·s, avec une équipe de 15 enfants en moyenne, aux quatre coins du canton, et même plus loin! A Cernier, nous avons découvert la filature de laine et l'importance des insectes, notamment les abeilles, pour la pollinisation. Le travail de la terre a pu être exploré à la ferme de l'Abbaye de Fontaine-André à Neuchâtel, à la ferme des hirondelles à Boudry ou aux jardins du My-

célium, jardins urbains participatifs à La Chaux-de-Fonds. Nous avons également appris à propos du rôle des chauves-souris dans l'agriculture au jardin botanique de Neuchâtel, compris l'importance du sol à Boudry, suivi le pas des chevaux à la Maison Rouge aux Bois et préparé un repas de saison après avoir visité les étals du marché de La Chaux-de-Fonds. Plusieurs camps ont également permis de découvrir et se découvrir: à la ferme des Trois-Rods avec des activités de cirque, dans les Alpes à Dorbon (VS) ou durant une récolte de pommes à Walzenhausen (AG).

*Mylène Mangé,
coordinatrice Panda Club
et Valeria Bucher,
coordinatrice du groupe J+N
crédits photo: Pro Natura*

**Envie de rejoindre notre groupe ?
Tou·te·s les enfants entre 5-13 ans,
membres ou non de Pro Natura,
peuvent participer à nos sorties
et camps.**

Nous souhaitons donner accès à l'ensemble des curieux et curieuses de nature à nos sorties. En fonction des besoins et des possibilités du groupe, les enfants en situation de handicap ou ne parlant pas le français sont encadré·e·s de manière à permettre leur participation intégrale à la sortie. Dès 12 ans, tu as la possibilité de rejoindre le groupe des ados romands.

Dès 13 ans, tu peux devenir aide-mono dans notre groupe. Si tu as 18 ans ou plus, rejoins les monos.

Amusement et découvertes assurés!

Contact et informations:

www.pronatura-ne.ch/fr/

groupe-jeunes-nature



Journées bénévoles 2026

Samedi 16 mars 2026, 9h00 à 12h

La Paulière - Coffrane

Matinée consacrée à la découverte de la réserve. Apéro offert ensuite.

Inscription jusqu'au 8 mai

Samedi 29 août 2026, 9h à 16h

Sous-le-Rondel - Brot-Plamboz

Journée d'entretien de la réserve

Inscription jusqu'au 26 août

Samedi 19 sept. 2026, 9h à 16h

Pertuis-du-Sault - Neuchâtel

Journée d'entretien de la réserve

Inscription jusqu'au 11 septembre

Samedi 26 sept. 2026, 9h à 16h

La Paulière - Coffrane

Journée d'entretien de la réserve

Inscription jusqu'au 18 septembre

Samedi 17 octobre 2026, 9h à 16h

Les Sagnes de Boudry - Boudry

Journée d'entretien de la réserve

Inscription jusqu'au 9 octobre

Vous souhaitez vous engager activement pour la biodiversité de notre canton, venez participer aux journées bénévoles dans les réserves.

Contact : antonin.jaquet@pronatura.ch

Invitation à l'assemblée générale 2026

Jeudi 4 juin 2026 à 19h

Auditoire du Muséum d'histoire naturelle

Rue des Terreaux 14, 2000 Neuchâtel

Ordre du jour

1. Salutations

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 05.06.25

Des copies du PV seront disponibles sur place, sur le site internet

(www.pronatura-ne.ch) ou peuvent être envoyées sur demande.

3. Rapports brefs

- du président, de la chargée d'affaires, du responsable des réserves
- du groupe Jeunes + Nature

4. Comptes 2025

- rapports du caissier et des vérificateurs de comptes

5. Adoption des rapports et décharge

6. Elections

- admissions et démissions au comité
- nomination des vérificateurs des comptes

7. Divers

L'assemblée sera suivie, vers 20h15, de la conférence

«Aménager les jardins pour favoriser la biodiversité en milieu urbanisé :

le point de vue du hérisson» du Dr. Michel Blant.

Puis nous partagerons le verre de l'amitié. Ouvert à toutes et tous !

Programme J + N 2026

21 mars 2026 :	Les oiseaux du Lac	5 septembre 2026 :	Flore et champignons de nos forêts
25 avril 2026 :	Introduction à la botanique	12 septembre 2026 :	Arbre habitat et plantation d'arbres
2 mai 2026 :	Plantes et pollinisateurs	31 octobre 2026 :	Camouflage et traces des animaux
6 juin 2026 :	L'eau de la pluie à la source	14 novembre 2026 :	Les Hérissons dans nos jardins
27 juin 2026 :	Visite d'une ferme à Muriaux (JU)	12 décembre 2026 :	La symphonie des arbres
22 août 2026 :	Découverte des milieux humides		

Envie de rejoindre notre groupe ?

Tous les enfants à partir de 5 ans, membres ou non de Pro Natura sont les bienvenus.

Ne ratez pas les prochaines sorties du groupe J + N !

Programme complet et détaillé à retrouver sur notre site internet www.pronatura-ne.ch/fr/groupe-jeunes-nature